

Rapport annuel 2012

Au cours de l'exercice écoulé, la Caisse de secours des médecins suisses a accordé son soutien à 21 médecins tombés malgré eux dans le besoin (ils étaient 22 en 2011) ainsi qu'aux proches et aux descendants de médecins décédés.

Pendant la même période, la Caisse a cessé d'apporter son aide à cinq personnes. Toujours en 2012, quatre nouveaux cas sont venus s'ajouter à la liste des bénéficiaires.

Les produits ont résulté des recettes provenant de dons pour un montant de 115 277 CHF (2011: 122 157 CHF) ainsi que des intérêts et des dividendes du capital de la fondation, à hauteur de 71 412 CHF.

Concernant les charges, les contributions de soutien que nous avons versées ont atteint le montant de 198 550 CHF (2011: 200 300 CHF). Les dépenses relatives à la gestion de la Caisse de secours et à l'administration de la fortune se sont élevées à 47 598 CHF.

La différence entre les recettes provenant de dons ainsi que des intérêts et dividendes du capital et les charges consécutives aux contributions de soutien et aux dépenses administratives a occasionné un résultat négatif de 59 981 CHF à la charge du capital de la fondation.

En 2012, la Caisse de secours a reçu un legs important de 533 395 CHF sous forme de papiers-valeurs provenant de la succession du Docteur Wadim Rorschach.

Les fondations Dr J. Ambühl, Dr J. Gebhard et Dr J.B. Wutz, qui figuraient jusqu'alors au bilan de manière séparée, ont été dissoutes et le capital a été attribué à la fortune générale de la fondation.

La fortune de la fondation consiste en un mélange d'obligations et d'actions satisfaisant aux prescriptions de la prévoyance professionnelle (LPP). L'apport d'actions en provenance de la succession du Dr Wadim Rorschach a provoqué un surplus de dividendes. Ce déséquilibre sera corrigé au fil du temps.

Le compte d'exploitation, le bilan et la gestion de la fortune sont examinés chaque année par l'autorité de surveillance des fondations et caisses de pension des deux Bâle.

Les membres du conseil de fondation exercent leur activité à titre bénévole.

Les dons individuels inférieurs à 500 CHF forment le pilier traditionnel de notre fondation. Afin de réduire nos frais administratifs au strict minimum, nous renonçons à remercier personnellement les donateurs. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

Les comptes annuels de la Caisse de secours ont été révisés par la fiduciaire Axt Treuhand qui les a trouvés conformes aux règles. Nous la remercions cordialement de son travail. Le lecteur intéressé trouvera des informations détaillées sur les comptes annuels dans le bilan et le compte d'exploitation publiés ci-après.

Nous remercions chaleureusement tous les membres de la Commission pour le travail qu'ils ont accompli à titre bénévole durant l'exercice écoulé. Nous adressons également nos sincères remerciements aux Messieurs J. Kobler et W. Mahrer de la Banque La Roche 1787 pour la tenue de la comptabilité et la gestion de la fortune.

La Commission de fondation de la Caisse de secours des médecins suisses:

Dr U. Leibundgut, président

Dr S. Stöhr

Dr U. Lüscher, trésorier

Compte postal de la Caisse de secours des médecins suisses: 40-644-3 Bâle

Correspondance:
Dr U. Leibundgut
Lange Gasse 78
CH-4052 Bâle

Comptes annuels 2012 (en francs)

Bilan au 31 décembre 2012		Actifs	Passifs
Comptes Banque La Roche		435 810.33	
Compte postal		146 579.97	
Débiteur impôt anticipé		18 322.10	
Titres		2 865 083.25	
Compte de régularisation des passifs			20 635.85
Provision sur titres			838 000.00
Fortune au 31 décembre 2012			
Héritage	533 395.00		
Liquidation Fonds (Ambühl / Genhard / Wutz)	129 450.75		
Caisse de secours au 1 ^{er} janvier 2012	2 003 495.55		2 666 341.30
Changement de l'exercice			-59 181.50
		3 465 795.65	3 465 795.65
Compte d'exploitation pour 2012		Charges	Produits
Dons			115 277.40
Revenu sur capital			71 412.90
Ajustement provision sur titres			14 000.00
Pertes sur titres (réal.)		13 661.10	
Ajustement change		62.55	
Contributions		198 550.00	
Frais de banque et d'administration		47 598.15	
Perte de l'exercice		-59 181.50	
		200 690.30	200 690.30